

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**MEDIATHEQUE L'ALPHA : CONTRAT DE LOCATION  
DE L'EXPOSITION "MERCI LE VENT!"**

Direction Proximité - Médiathèque  
N° 2021-D-110

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au président,
- VU, l'arrêté n°33 du 11 août 2021 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,

**DECIDE**

**Article 1er** – Est approuvé le contrat de location passé entre la société l'Imagier Vagabond située 11 impasse des Tilleuls 69100 Villeurbanne et GrandAngoulême pour l'Alpha médiathèque.

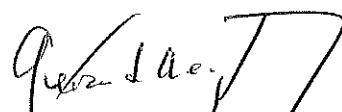
**Article 2** – Le contrat prévoit la location de l'exposition « Merci le vent ! » du 31 mai au 28 juin 2021 pour une présentation successive dans les médiathèques de Mouthiers sur Boëme et L'Isle d'Espagnac.

**Article 3** – Le montant de la mise à disposition de l'exposition s'élève 1 480 € TTC ainsi que le transport et le gardiennage.

**Article 4** – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 15 AVR. 2021

P/Le Président,  
Le Vice-Président,



Gérard DESAPHY

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le 15 AVR. 2021  
Publié ou notifié,  
Le 16 AVR. 2021